

2009/1348 - Revitalisation des commerces de proximité - 2e phase de l'opération urbaine Vaise à Lyon 9e - Approbation de conventions (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 27/04/2009, p. 0749)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur le dossier 1348 qui concerne la 2e phase de l'opération urbaine à Vaise.

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, mon propos ne concernera pas directement l'objet de ce rapport. Il semble toujours opportun tout de même d'aider le développement commercial des différents quartiers de la Ville de Lyon, mais je me demande, si l'absence de stationnement dans le quartier de Vaise n'est pas le problème essentiel et structurel à l'activité commerciale de cette zone.

Cette zone fut dynamique lorsque les habitants des communes limitrophes –Ecully, Tassin, Champagne, Saint Didier, Champvert- venaient faire leurs courses à Vaise.

Offrez leur donc la possibilité de stationner car, à part, pour les petites courses de proximité, il est difficile de faire des achats plus conséquents en transport en commun.

Par ailleurs, Monsieur le Maire, ce rapport me rappelle le projet de la mise en place d'un développeur économique sur le quartier de Bellecombe. A la fin du dernier mandat, vous aviez promis à Mme Chevassus son financement après mars 2008. Plus d'un an s'est écoulé depuis les élections, cela est-il toujours d'actualité ?

Je me permets de vous rappeler la difficulté que connaît ce quartier depuis plusieurs années et l'urgence que nous avons à agir, avant que tous les commerçants aient définitivement quitté ce quartier.

A la Mairie du 6^e arrondissement, j'entends souvent vos élus –au dernier Conseil d'arrondissement encore- me faire la leçon sur les difficultés de Bellecombe et l'importance de travailler tous ensemble pour l'aider. Bizarrement, je ne les entends pas beaucoup sur ce sujet dans cette assemblée, alors j'espère qu'ils vous font, en privé, à vous aussi, la leçon...

Cela d'ailleurs, me fait penser, Monsieur le Maire, que je vais être un peu plus long que prévu, car je souhaiterais réagir aux déclarations récentes de votre 2^e adjointe, qui je la cite «Jean-Jacques David manque d'ambition pour le 6^e ».

M. LE MAIRE : C'est son opinion !

M. DAVID Jean-Jacques : Bien que je n'aime pas m'exprimer en l'absence de l'intéressée, je tire de ces déclarations trois enseignements.

D'abord que Mme Giovacchini, 2^e adjointe de la Ville de Lyon, méconnaît l'organisation administrative et politique de notre cité. Le cas échéant, elle saurait que l'ambition d'un Maire d'arrondissement est corrélée à celle du Maire de Lyon qui, en effet, détient les cordons de la bourse et les crédits d'investissements nécessaires à la réalisation de ces ambitions.

Maire du 9^e vous avez fait preuve d'énormément d'ambition pour ce quartier car M. Barre, Maire de Lyon à l'époque, en avait lui aussi beaucoup. Sans les investissements accordés, pas de réaménagement des rues de Bourgogne et Marietton, pas de Médiathèque, pas de réaménagement du quartier de l'Industrie ou de Gorge de Loup, etc...

Bref, et cela est le deuxième enseignement que je tire des propos de votre adjointe, elle regrette donc comme moi que vous n'ayez pas plus d'ambition pour le 6^e arrondissement.

Oublié l'ensemble des promesses faites aux habitants du 6^e durant la dernière campagne électorale, oubliée la bibliothèque du 6^e, oubliée la construction d'un équipement médicalisé pour personnes âgées dépendantes, oubliée la construction d'une jungle asiatique au Parc de la Tête d'Or. Il s'agit pourtant ici, de projets que nous proposons tous.

Je m'étonne donc que Mme Giovacchini s'en émeuve aujourd'hui seulement, car lorsque je vous faisais remarquer ce traitement inéquitable du 6^e arrondissement, je ne l'ai pas entendu soutenir mon propos.

Enfin, et ce sera mon dernier point, où était-elle lorsque vous réalisiez vos arbitrages budgétaires ? J'ai du mal à croire que votre 2^e adjointe n'ait pu à aucun moment, peser sur les décisions et obtenir au moins un projet fort pour le 6^e dans cette mandature. Était-elle absente ou bien n'avez-vous tenu aucun compte de ces demandes ou bien encore, ce qui serait pire, n'a-t-elle pas penser une seule seconde à défendre les habitants du 6^e arrondissement qui lui ont pourtant donné son mandat d'élu ?

Quoi qu'il en soit, je remercie à l'avenir Mme Giovacchini de s'abstenir de ce type de déclaration, purement politicienne, sans intérêt et non-constructive.

Par contre, sachez que je ne délaisserai pas les problèmes « au raz du trottoir » qui sont les préoccupations quotidiennes de nos concitoyens qui trouvent nos rues absolument –excusez-moi l'expression- « dégueulasses ». C'est sur le terrain, aussi, que le Maire d'arrondissement mesure l'inefficacité des structures qui sont sensées assurer la maintenance et la propreté de nos rues. Merci de m'avoir écouté.

(Applaudissements sur les bancs de l'Opposition.)

M. LE MAIRE : Merci Monsieur David. Vous savez Mme Giovacchini donne son opinion sur le Maire du 6^e. Vous, vous donnez bien votre opinion sur la façon dont devrait marcher le 9^e arrondissement. Donc, les opinions sont quelque chose de tellement libre que l'on peut, effectivement, donner son sentiment, dire ce que l'on ressent.

Alors, puisque vous avez parlé du 9^e, mes relations avec Raymond Barre, peut-être que Mme Giovacchini a médité aussi, qu'elle sait ce qu'étaient les relations que nous avions avec Raymond Barre : nous avions la volonté de marcher ensemble sur des projets communs, mais cela demandait ensuite un minimum d'aptitude à comprendre l'intérêt général.

Par exemple, vous me demandez un poste de développeur pour le 6^e arrondissement. Si votre Groupe n'avait pas fait tout à l'heure une sortie sur la masse salariale qui s'accroît, etc...on aurait peut-être pu regarder. Mais là, je me sens extrêmement coupable si, effectivement, j'accrois encore de manière insupportable la masse budgétaire.

Donc, Monsieur le Maire du 6^e, regardez un peu le 6^e arrondissement, nous nous occuperons un peu du 9^e, même un peu aussi du 6^e d'ailleurs, puisque tout à l'heure, pour ne rien vous cacher, dans notre déjeuner d'Adjoints de la Majorité nous parlions du 6^e arrondissement. Cela doit-il vous inquiéter ou vous rassurer, vous en êtes seul juge.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)